

Al Re

Rome, Quirinale

Vienne 4 Sept 1896.

Les idées du Prince Nicolas, autant que j'ai été les
comprendre sont celles-ci. Il ne ^{peut} ~~est~~ pas convenable
que la fille quitte la famille sans être mariée, et
d'autre part ^{il croit que} la célébration du mariage catholique à
Cettigue serait une mauvaise impulsion dans tout le
monde slave. Malgré cela, obéissant avec plaisir
à la ~~désire~~ ^{désire} de Votre Majesté, j'ai tenu tout prêt à écrire
au Prince Nicolas selon les intentions de V. M.
Seulement j'ai prié V. M. de m'envoyer par un courrier
ou même par la poste, l'indication précise ~~de~~
des points qu'elle désire établir ~~pour~~ pour le mode
de procéder à suivre. Il aurait tout d'envoyer ces
points au Prince Nicolas et nous attendrions ~~en~~
la réponse. La mention du péculet dans ma
précédente dépêche était motivée par la considération
que la princesse pour faire la conversion ~~adherer~~
doit être instruite dans la doctrine catholique
par un ecclésiastique, qui naturellement devrait
être désigné par V. M. Le Prince Nicolas
consent à la conversion de la fille, mais il ne
voudrait pas l'y préparer lui-même.
Maintenant j'ose donner à V. M. le projet d'écrire
au Prince Nicolas. Je sais qu'il serait très flatté de
recevoir une lettre de V. M. et cela pourrait
contribuer beaucoup à la solution des points en
suspens. Dans cette lettre V. M. pourrait lui
proposer de ~~se~~ procéder aux fiançailles à
Cettigue selon toutes les formalités du pays,
~~et~~ et de confier ensuite la fiancée
aux soins de S. M. la Reine. Le traité
de mariage pourrait être signé en même
temps que les fiançailles.